

Lettre d'information du Comité de quartier

LE COMITE DE QUARTIER DE BOMEL SOUHAITE A CHACUNE ET A CHACUN
UNE ANNEE 2019 FAITE DE SOLIDARITE, DE JUSTICE, DE BONHEUR
POUR VOUS-MÊME, POUR VOS PROCHES
ET POUR TOUS LES HABITANTS DU QUARTIER

Quels sont les principaux chantiers pour cette année 2019 ?

L'accent est mis sur six axes :

- ✚ la liaison de Bomel avec le centre-ville (les passages par et sous la gare)
- ✚ les attroupements en rue dans le quartier et la qualité du voisinage;
- ✚ la propreté publique : lutte contre les points noirs persistants
- ✚ la valorisation du patrimoine bâti
- ✚ la qualité des trottoirs
- ✚ les projets de fresques

A côté de ces chantiers, le CQ sera aussi très attentif aux passages pour piétons (existants ou à créer), à la circulation cycliste et à la passerelle d'Herbatte.

Deux enquêtes : votre avis est sollicité

Le patrimoine bâti

Sans doute y a-t-il dans notre environnement immédiat une maison, un bâtiment, une construction, un site qui a un réel intérêt architectural ou historique. Le Comité de quartier cherche à dresser l'inventaire le plus complet possible du patrimoine bâti qui peut mettre notre quartier en valeur. Cela vous intéresse ? Faites connaître vos coups de cœur ! On reste aussi intéressé par les anciennes photos du quartier et de connaître les publications qui le concerne, même partiellement. (comite.bomel.namur@gmail.com).

Les trottoirs

Certains trottoirs font problème. Il arrive à plusieurs endroits qu'il n'y en ait pas, ou pas encore, ou plus ! Le Comité de quartier fait appel à vous. Si, dans votre environnement immédiat, certains trottoirs sont pour l'une ou l'autre raison dans cet état, faites-le savoir (comite.bomel.namur@gmail.com). Un dossier sera élaboré à partir de ces observations en vue d'améliorer la situation.

La petite gazette des nouvelles en bref

Le nouvel environnement des Abattoirs

Super ! L'aménagement de l'environnement extérieur des Abattoirs vient d'être terminé et de l'avis général, c'est une brillante réussite à laquelle on doit associer les noms de Hugues Desrosiers, Arnaud Gavroy et Michel Grawez. Les enfants y jouent déjà en toute tranquillité et dès le printemps on pourra y voir fleurir les plantations. On croise les doigts pour que ce site ne soit pas l'objet de vandalisme.

Les garde-corps du passage d'Heuvy enfin réparés.

Après plus de trois années d'abandon total et incompréhensible pour les habitants, le SPW (DG01) a enfin réparé début décembre les garde-corps du passage sous la chaussée de Louvain. Ce passage donne accès à l'école d'Heuvy et il est fréquenté chaque jour par des enfants et leurs parents. Spectacle désolant : un accident de la circulation avait démolé ces garde-corps et depuis lors rien n'était entrepris pour les remettre en l'état. Trois longues années ! Après de multiples démarches, le Comité de quartier a finalement fait appel au Médiateur de la Wallonie pour que les choses bougent et que ces garde-corps soient remis en état. Etait-ce si compliqué ?

Un dispositif ralentisseur rue d'Arquet

La vitesse des voitures à l'entrée de la rue d'Arquet (en venant de Vedrin) s'avère dangereusement rapide. Les habitants ont souhaité que la circulation soit mieux canalisée et ralentie. La police et la Ville ont pris la demande en compte suite à plusieurs interventions du Comité de quartier. Outre une zone 30, un dispositif de rétrécissement a été installé. D'autres mesures pourraient être prises en fonction de l'effet de ce dispositif. La vitesse est aussi contrôlée régulièrement.

L'entrée « Nord » de la gare mieux éclairée

Comme chacun sait, l'entrée de la gare, côté boulevard du Nord, accumule les gros problèmes : elle est sombre, malodorante et les escalators comme les ascenseurs sont presque toujours en panne. Dans l'attente d'une solution générale concernant le passage vers le centre ville, le Comité de quartier a demandé un geste de la part des responsables du SPW (DG 04) au sujet de l'éclairage. Cette demande a été entendue et l'éclairage a été renforcé fin novembre. Une future solution complète, y compris pour les cyclistes, devra impliquer la SNCB.

Stationnement réservé près de la Maison médicale

Au plus proche de la Maison médicale, deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ont été créées rue d'Arquet juste au coin de la rue Artoisenet. Ce dispositif devrait bientôt être complété par un passage pour piétons permettant une traversée plus sécurisée de la rue Artoisenet.

Astuces citoyennes

- Vous constatez un problème d'éclairage public ? Allez sur la page d'accueil du site d'Ores sur internet. Il donne la marche à suivre pour signaler la panne : Page d'accueil, puis rubrique « pannes et interruptions », puis « éclairage public » et enfin « signaler la panne ».

- Vous constatez le dépôt sauvage d'objets divers ? Informez-en le Service propreté publique de la Ville 0800 99899 ou aussi, par e-mail, le service environnement de la police de Namur (environnement@polnam.be).

AFFILIATION 2019

Vous avez envie de vous impliquer davantage et dans la mesure de vos moyens ? Pour soutenir l'action du Comité de quartier de Bomel, nous vous proposons de participer selon trois modes possibles en fonction de vos souhaits et de vos disponibilités :

1 Devenir membre effectif :

- Vous payez une cotisation annuelle de 5 euros minimum (avec la mention « candidat effectif »)
- Vous serez membre de l'Assemblée générale (AG) avec droit de vote après acceptation de votre candidature par le Conseil d'administration (CA).
- Vous participez à l'AG annuelle
- Vous recevez les invitations à toutes les réunions du CA et vous participez librement aux activités selon vos disponibilités
- Vous recevez les rapports des réunions

2. Etre membre sympathisant

- Vous payez une cotisation annuelle de 5 euros minimum (avec la mention « membre sympathisant »)
- Vous serez membre de l'Assemblée générale (AG) mais sans droit de vote après acceptation de votre candidature par le Conseil d'administration (CA).
- Vous recevez le rapport de l'AG
- Vous êtes tenus au courant de toutes les activités publiques du Comité de quartier
- Vous participez librement aux activités selon vos disponibilités

3. Citoyen intéressé

- Vous êtes tenus au courant de toutes les activités publiques du Comité de quartier
- Si vous souhaitez soutenir financièrement le Comité de quartier, indiquez « soutien », la cotisation est libre et non obligatoire.

AFFILIATION 2019

Merci de renvoyer le talon ci-dessous (par mail à comite.bomel.namur@gmail.com ou par courrier à Pierre de Saint-Georges, avenue A. Procès 17/D, 5000 Namur).

Nom, prénom :

Adresse complète :

Tél :

Gsm :

Adresse mail :

Merci de cocher une de ces 3 cases :

Je pose ma candidature comme membre effectif 2019 et je verse 5 euros minimum au compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334

Je me déclare membre sympathisant 2019 et je verse 5 euros minimum au compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334

Je ne souhaite pas être membre mais je souhaite être informé des activités du Comité de quartier de Bomel. La cotisation est libre et non obligatoire (compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334)

Date et signature :